« nous puissions dire nous aussi la parole qui annonce la victoire, « la parole qui promet la couronne : « J'ai achevé ma course, j'ai « gardé la foi, Cursum consummavi, fidem servavi. Amen! »

Notice historique sur le Petit Séminaire Mongazon (i) CHAPITRE XI

M. Subileau (1857-1864)

(Suite)

Cette période d'histoire extérieure si tourmentée fut l'âge de la grande prospérité de Mongazon. Le nombre des élèves augmentait assez rapidement pour atteindre, en 1860-1861, le chiffre de 309. Beaucoup de ceux qui composaient les hautes classes venaient des petits collèges de Beaupréau et de Cholet dont le premier terminait ses cours à la quatrième et le second à la troisième. La fermeture du pensionnat Saint-Julien fit encore affluer la clientèle. Aux mains d'une congrégation, cette maison aurait pu subsister et son ancienne direction l'avait proposée aux Barnabites. Mais comme le ministre de l'Intérieur leur refusa l'autorisation d'établir une fondation à Angers, le Conseil académique s'opposa à la réouverture du pensionnat, alléguant que le prêtre séculier que l'évêque proposait pour directeur n'était que le prête-nom des religieux écartés. Vers le 9 octobre 1860, cinquante élèves qui devaient entrer dans cette maison furent mis au lycée impérial. L'évêque concut aussitôt le projet d'installer un établissement d'enseignement primaire supérieur auprès de Mongazon en invoquant la loi de 1850. Un prêtre généreux, l'abbé Loevenbruck (2) loua la maison du Petit-Colombier à l'abbé Choyer pour deux années au profit du petit séminaire, et M. Subileau annonça, le 15 octobre, l'ouverture d'un cours de français (3). De son côté l'évêque envoyait aux curés du diocèse la lettre-circulaire suivante :

« Vous avez appris que les Pères Barnabites n'ont pas été autorisés à ouvrir le pensionnat Saint-Julien. Il ne restait donc plus, dans une ville aussi considérable que l'est Angers, une seule maison où l'enseignement primaire fût dirigé par des ecclésiastiques. La religion nous faisait, ce semble, un devoir de combler cette lacune et de compléter ce qui a été fait dans l'intérêt des

Aux parents aisés qui veulent procurer à leurs fils, avec des connaissances plus étendues, le bienfait d'une religieuse éducation, nos établissements d'instruction secondaire, si florissants, offrent

(1) Cf. Semaine Religieuse, nos des 14 janvier, 18 février, 4 et 25 mars, 15 avril, 6, 20, 27 mai, 10 et 24 juin, 1er, 8, 22 et 29 juillet, 12 août.

(2) Cf. L. Reynaud, o. M. L., Notice biographique sur le R. P. Loevenbruck, missionnaire apostolique de la Congrégation du Saint-Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie, chanoine honoraire de Marseille et d'Angers, in-8 de 32 pages, Angers, imprimerie Tandron, 1876. — Le P. Loevenbruck donna au moins, pendant les quatre premières années du pensionnat Saint-Urbain, deux mille francs par an. La maison fut achetée en août 1862 par MM. Gouamier, Subileau, Moriceau. On commença aussitôt à bâtir des agrandissements très importants.

(3) En 1853-54, il avait existé à Mongazon une classe de français pour quatre élèves dont le professeur fut M. Bariller. En 1854-1855 M. Merlet, professeur de huitième, fit aussi une petite classe de français.